**Procès-verbal 22/23 - 2**

**Bureau de Ligue**

**Mercredi 23 Novembre 2022à 19h en visioconférence**

Présents : Angenon Nico, Casy Michel, Chilon Jean-Paul, Ferre Benjamin, Francisco Marie, Quetard Thierry, Simon Bruno

Invité : Bardin Romain,

Excusés : Dodu Adrien, Metaireau Nicolas.

En introduction, le Président laisse la parole à Aurore Chanez qui présente la plateforme HelloAsso.

1 –PrésentationHelloAsso – Aurore Chanez :

Elle présente la plateforme et tous les outils en ligne, comme la billetterie, les adhésions, les formulaires de paiement et de don, les campagnes de crowdfunding, boutique.

Elle présente également l’équipe qui compte quelque 102 salariés sur le territoire et qui a 13 ans d’existence et qui a commencé par la collecte participative. HelloAsso est partenaire de la FFTT et fait partie de l’e-mallette et peut accompagner toutes les structures. En Centre Val de Loire, les utilisateurs les plus fréquents sont le TT Joué, Sud Loire et le Comité du Loiret. Un mail sera envoyé à tous les clubs.

2 –Adoption du Procès- Verbal du 12 Octobre – Bruno Simon :  
Après l’intervention de Thierry Quetard faisant suite à sa remarque sur l’attribution d’un titre dans le cas d’une poule unique pour les deux phases, ainsi corrigé le PV est adopté par 6 voix pour et 1 abstention.

3 – Informations du Président – Jean Paul Chilon :

Il donne des informations du Conseil Fédéral qui fut dense. Un des principaux points de la future Assemblée Générale sera la présentation du budget prévisionnel 2023/2024. Celui-ci sera présenté avec un déficit de 190 KEUR, malgré une augmentation de 2 ou 3 euros en fonction des catégories. Bruno Simon demande si cette augmentation s’appliquerait aux licences loisirs. Il lui est répondu positivement et Nico Angenon confirme que certains départements organisent des manifestations pour ce type de public. Une réforme des licences est en cours. Gilles ERB atravaillé sur le sujet avec ses collaborateurs et a présenté ce dossier aux Présidents de Ligues lors de cinq réunions en visioconférences. Ce projet a évolué suite à la prise en compte des remarques formulées lors de ces réunions de travail. En principe courant Janvier 2023, ce projet sera présenté aux Comités pour échanges avec leurs Présidents. D’autre part un autre projet fait l’objet de travaux. Il s’agit de la réforme du système de ré affiliation. L’idée est de proposer différents niveaux de ré affiliation en y associant des services différents.

Ces évolutions vont aller crescendo et les ligues participeront à ces travaux. La démarche serait plus commerciale et Emmanuel Marzin travaille sur ce projet.Le dossier Terre de Jeux sera décentralisé aux fédérations.Patrick Lustremant travaille sur la loi sport et ses aménagements sur la parité, les votes, les représentations et la rémunération du Président.

4 – Lieux des Stages – Nicolas Métaireau :

En l’absence de Nicolas Métaireau,c’est Bruno Simon qui présente le dossier complété par Romain Bardin en raison de la fermeture proche du CRJS dont la situation peut toujours évoluer. Le CREPS de Bourges peut en accueillir comme celui de Noël. L’idée serait de faire plus tourner ces stages pour la promotion du pôle qui constitue une véritable vitrine. La Direction de la MAJO de Romorantin nous avait contactés. Une visite est toujours d’actualité, mais il faudra bien préparer notre rendez-vous.

5 – Bilan du Top 10 – Jean Paul Chilon :

Il fait un compte rendu moral et financier satisfaisant en donnant quelques détails sur l’organisation. Le bilan laisserait entrevoir un excédent. Une soirée de remerciements aura lieu au restaurant le Grillon le 14Janvier.

6 – Bilan des Minicom’s – Jean Paul Chilon :

Le « REX » aura lieu le 7 décembre prochain. Jean Paul Chilon par rapport aux différents postes et problèmes que nous avons rencontrés pour cette dix-huitième édition qui n’a pas été concluante donne son sentiment. Bruno Simon réitère ses propos de ne plus participer à cette organisation l’année prochaine. Nico Angenon rappelle les incidents qu’il faut gommer si la manifestation, doit perdurer. Nicolas Métaireau, avait son temps évoqué la possibilité de transformer cette manifestation en compétition de ligues. Le bilan financier est presque finalisé et devrait dégager un excédent.

7 – InterComités – Bruno Simon :

Ce dossier est à son goût trop régulièrement à l’ordre du jour de nos réunions où les mêmes arguments sont évoqués sans apporter de réelles solutions. Le questionnaire avec la formule évoquée en Conseil de Ligue a été transmis à chaque comité. Cinq sur les six ont accepté avec une nouvelle formule entre temps transmise par Daniel Sambol, alors qu’au départ seuls quatre départements s’étaient engagés. Avec cette nouvelle formule cela ne peut fonctionner s’il y a quatre ou six départements. La seule proposition qui fait référence est celle transmise officiellement, même si d’autres idées ont émergé. Benjamin Ferré rappelle et explique le choix de l’Indre et Loire en précisant que la disparité du niveau sportif a pesé dans la balance. Pour une dernière fois sur proposition du bureau ce dossier sera présenté en Conseil de Ligue du 3 Décembre pour une proposition définitive. Cette prochaine édition aura lieu à Mer le 8 Avril.

8 – Tour de table :

Michel Casy informe qu’un joueur de Vineuil a créé une plateforme de photos. Ce dossier est intéressant et sera transmis à la FFTT pour cadrer ce dernier.

Marie Francisco : RAS.

Benjamin Ferré s’inquiète de la santé et de la motivation des bénévoles. Pour lui ce phénomène s’amplifie avec les différents problèmes que nous rencontrons avec l’inflation et les différentes pénuries. Nico Angenon enchérit en souhaitant prévenir les risques psycho-sociaux. On perd du lien social. L’inquiétude est grande comme le volume de travail demandé aux bénévoles et la gestion associative est chronophage.

Nico Angenon : RAS.

Thierry Quétard souhaite évoquer à nouveau le remplacement du dossier des clubs référents. Qu’en est-il de la suite donnée à ce dossier ? Benjamin Ferré et Jean Paul Chilon lui répondent qu’un recrutement après une mise à disposition est à l’étude. Il va falloir pérenniser un poste car pour la détection nous sommes en mode « dégradé ». Ce dossier est à l’ordre du jour du Conseil de Ligue du 3 Décembre.

Romain Bardin rappelle que la formalisation de la constitution du GE sera proposée au prochain Conseil de Ligue. Il en est de même pour la convention avec la FFTT qui est en cours d’élaboration.

Bruno Simon : RAS, si ce n’est qu’il précise que les délégués de la Ligue à la prochaine Assemblée Générale Fédérale sont Jean Paul Chilon, Nico Angenon, Philippe Lebon.

Jean Paul Chilon remercie les présents non s’en s’inquiéter du travail conséquent qui est fait et qui sera à assurer prochainement avec de plus en plus de dossiers qui se superposent.

Fin de la réunion à 21h05, la prochaine du Conseil de Ligue est programmée le 3 décembre prochain.